

Communiqué de presse

Berne, le 10 février 2009

Système de rémunération incompréhensible de l'UBS : les PME veulent avoir leur mot à dire

Vingt milliards de déficit, suppression de 2000 emplois supplémentaires et malgré tout des rémunérations librement attribuables dépassant le milliard de francs : le « système UBS » a échoué, tout comme l'Autorité de surveillance des marchés financiers FINMA. Forte de ce constat, l'Union suisse des arts et métiers usam exige donc une nouvelle fois que les PME soient représentées au sein de la FINMA.

Pour l'Union suisse des arts et métiers usam – plus grande organisation économique de notre pays et organisation faîtière des PME suisses – le système de rémunération présenté aujourd'hui par l'UBS n'est que difficilement compréhensible.

L'usam ne conteste pas les obligations contractuelles fixes de l'UBS. Elle ne comprend pas, en revanche, que la banque puisse attribuer librement des rémunérations d'un montant total de 1,161 milliard de francs, alors même qu'elle enregistre une perte record de 20 milliards de francs pour 2008. Le fait que la direction de l'UBS rappelle que ces montants ont déjà diminué de 85% par rapport à l'année précédente n'a, en l'occurrence, guère d'importance.

En agissant de la sorte, l'UBS fait preuve de peu de doigté et tient trop peu compte des sensibilités sociopolitiques et du contexte politique suisse. Le système financier aura encore plus de peine à regagner la confiance des citoyens, alors même que c'est absolument nécessaire.

Dans le contexte de la suppression de 2000 emplois supplémentaires au sein de l'UBS et des réductions d'effectifs annoncés par d'autres banques également, justifier les montants des rémunérations en arguant du départ de collaborateurs qualifiés ne tient pas. La priorité du personnel va sans doute d'abord à la sécurité de l'emploi.

Non à un renforcement de la législation

Pour analyser la décision de l'UBS, il faut en outre tenir fortement compte du fait que la banque a reçu un large soutien de l'Etat, qui lui a octroyé une aide considérable. Elle a bénéficié automatiquement d'autres règles que celles applicables pour les PME, lesquelles affirment par leurs propres moyens leur position sur le marché.

La décision de l'UBS concernant la rémunération de ses collaborateurs laisse craindre que, dans certains milieux politiques, des voix s'élèvent à nouveau pour réclamer des réglementations légales supplémentaires en matière de politique salariale. A cet égard – et en dépit de l'aspect émotionnel que peut revêtir la question – l'usam estime qu'il faut clairement rejeter un renforcement des réglementations dans ce domaine.

Rôle de la FINMA ?

Il faut en revanche s'interroger sur le rôle de l'Autorité de surveillance des marchés financiers FINMA, qui a approuvé la décision de l'UBS. Les membres de cet organisme sont tous proches de la place financière ; une certaine distance critique n'est-elle en l'occurrence pas nécessaire ?

Le président de l'usam et conseiller national Edi Engelberger a, le 20 décembre 2006 déjà, déposé une motion (06.3879) demandant qu'au moins un membre du conseil d'administration de la FINMA ait occupé une fonction dirigeante dans une petite ou moyenne entreprise. Le Conseil fédéral a proposé de rejeter cette motion, le 9 mars 2007, s'appuyant sur des arguments peu convaincants. La situation montre aujourd'hui, on ne peut plus clairement, que la non-prise en considération des intérêts des PME dans la loi fédérale sur l'Autorité de surveillance des marchés financiers se révèle une erreur.

Prise en compte des PME

L'usam appelle donc avec insistance le Parlement à corriger le tir en adoptant la motion Engelberger. Vu les développements enregistrés, des représentants de PME – qui savent faire preuve de discernement et garder les pieds sur terre – doivent absolument siéger au sein de l'Autorité de surveillance des marchés financiers.

L'usam représente quelque 300 000 PME, qui constituent 99,7% des entreprises suisses et forment 70% de tous les apprentis. Les PME sont donc avec raison qualifiées d'épine dorsale de l'économie suisse. Elles contribuent au bien-être et à la prospérité de notre pays, sans grand bruit ni salaires mirobolants.

L'usam attend donc également que la crise financière, dont les grandes banques sont les premières responsables, ne se règle pas sur le dos des PME et que l'octroi des crédits bancaires nécessaires soit garanti pour toutes les entreprises de notre pays à des conditions convenables.

Renseignements complémentaires

Hans-Ulrich Bigler, directeur usam, tél. 031 380 14 20, mobile 079 285 47 09

Rudolf Horber, chef économiste usam, tél. 031 380 14 34, mobile 078 813 65 85

Numéro 1 des PME suisses: organisation faîtière des petites et moyennes entreprises, l'usam représente 280 associations et quelque 300 000 PME